# LA LOGIQUE



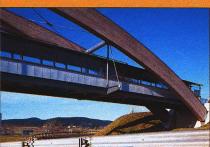
Vue intérieure du Centre forestiel de Marche-en-Famenne, en Belgique, par Samvn et Associés.



Pavillon de gardien de deux établissements scolaires, à Noisy-le-Sec, par Michel Jacotev et Christine Vovatzis



Centre de secours intercommunal de Lembach, dans les Vosges, par Nathalie Larché



de l'aire du Haut-Forez, sur l'A72

On nous dit que le bois avance et. incontestablement. l'annonce est une réalité. L'effet de mode passé, le bois conforte ses positions de produit de haute technologie. Car, s'il a su s'adapter à des programmes de grande envergure - des ouvrages d'art aux immeubles de plusieurs étages -, il a surtout su quitter ses habits de modes constructifs traditionnels pour revêtir les atours de la modernité, ouverts à l'architecture dite du quotidien. Ses qualités naturelles en font par ailleurs un instrument privilégié pour toute démarche écologique, tendance actuelle confirmée et encouragée à poursuivre sa course. Mais, attention, si sa filière sèche, légère, rapide et évolutive est on ne peut plus séduisante, elle exige en contrepartie une précision à toute épreuve. L'indolence

Dossier réalisé par PASCALE BLIN

n'y trouve pas son compte.

# **CHAMBÉRY** L'arche de Nunc

nancer une étude. Un ingénieur, Domi-

nique Daguzé, a d'ailleurs aussitôt

de facon à obtenir une stricte et

efficace modularité . Les

trois files porteuses

de poteaux en

En Savoie se profile une première : la construction d'un immeuble de bureaux R+7. tout en bois, ou presque.

Is sont jeunes et ne manguent pas d'audace. Et s'ils sont respectivement installés à Chambéry, Saint-Brieuc et Strasbourg, Vincent Rey-Millet, Pierre Béout et Louis Piccon savent se retrouver pour concocter tous leurs projets, pour faire vivre un GIE créé dès la sortie de l'école et baptisé Nunc. C'est à Strasbourg, sur les bancs de l'ENSAIS, qu'ils se sont connus et c'est sans doute à l'enseignement divulgué par cette école qu'ils doivent leur plaisir de construire. Plaisir sincère qui se remarque notamment dans leur rapport à la technique. « L'architecture n'existe que si elle est construite », se plaisent-ils à clamer de concert. Plaisir qui, indéniablement, les a conduits au projet dont ils entament aujourd'hui, avec un quatrième architecte, Jean Brucy (un ancien de l'agence Brut), les études – un immeuble de bureaux sur dix niveaux à Chambéry, rassemblant une part importante des services administratifs du Département de la Savoie. Ce projet ne manquera pas de faire couler beaucoup d'encre d'ici sa livraison car il va tenter une première : une réalisation de plus de 24 m en structure bois.

# **TENTER L'AVENTURE**

L'exploit technique ici recherché n'est certainement pas gratuit. Situé en centre-ville, à 100 m du château, mais surtout en zone sismique, sur un sol de très médiocre qualité avec une nappe phréatique presque palpable, le projet exigeait une solution permettant d'alléger au maximum la construction. Ceci de façon à ce qu'elle supporte, telle une barque, les éventuels mouvements de terrain. L'acier sans doute aurait pu faire l'affaire... Mais les qualités du bois, d'une part environnementales (capacité à économiser les énergies fossiles et à stocker du CO2) et d'autre part d'ambiance (aspect visuel, régulation hygrométrique), qualités répondant à nombre de préoccupations actuelles, ne pouvaient qu'engager les architectes à tenter l'aventure. De surcroît, comment auraient-ils pu

été mis à la disposition des architectes. En quelques mois d'études, le projet s'est ainsi conforté. La trame « bureau » a été réglée à 1,425 m,

autrement qu'en bois? Les architectes ne se sont d'ailleurs certainement pas trompés d'objectif puisque le Conseil Général de Savoie. bien que conscient du fait que l'ampleur du projet, et notam-

construire symboliquement une arche



Bureaux du Conseil général de la Savoie : croquis de principe de la structure bois

hauteur, exigerait autant d'investiga tions de fond que de mises au point expérimentales, s'est laissé convaincre par leur audace. La Savoie, enfin, allait faire preuve d'inventivité.

En apparence, la proposition tech nique, est simple : une ossature bois poteaux-poutres supportant sept ni veaux de planchers mixtes bois-béton. contreventée par les cages en bétor des circulations verticales. Mais der rière cette simplicité descriptive s'an noncent déjà moult interrogations.

Pour y répondre et pour atténuer les quelques angoisses bien légitimes du maître d'ouvrage, les architectes ont fait appel au Comité nationa pour le développement du bois, d'emblée motivé par tant d'innovations présumées et qui n'a pas hésité à fi (répartis tous les 2,85 m) et le noyau dur en béton se sont alors naturellement calés. Mais les planchers imaginés par les architectes en lamellécloué ont quelque peu évolué, cette technologie n'ayant guère été éprouvée dans de telles conditions sur le territoire français. Pour endiguer tout risque de déformation des planchers, pour que ceux-ci puissent effectivement transmettre les efforts au noyau dur, c'est une technique mixte bois-béton qui a finalement été retenue. Un platelage nervuré en bois, simplement constitué de solives et de planches, supportera une fine dalle de béton avec connecteur métallique, chaque matériau en présence satisfaisant des contraintes propres. Cumulés, ils ne peuvent qu'accroître les performances de l'ensemble. Une

## FACADE "ENVIRONNEMENTALE"

portée de 6 m semble ainsi acquise.

Assurément, la structure s'annonce efficace. Mais les architectes ne se contenteront pas de ce seul exploit technique. Déjà, ils ambitionnent un bâtiment plus confortable, plus économique en termes de maintenance et d'exploitation que la moyenne des équipements de ce type, leur réflexion portant essentiellement sur le temps d'occupation (30 % de son temps) du bâtiment. Pourquoi ne pas, dès lors qu'il est vide, le protéger de l'extérieur ?

Plan schématique de structure.

Cela minimiserait les dépenses d'énergie. C'est ainsi que les débords de planchers, envisagés comme protections solaires, se transforment sous leur crayon en volets thermiques.

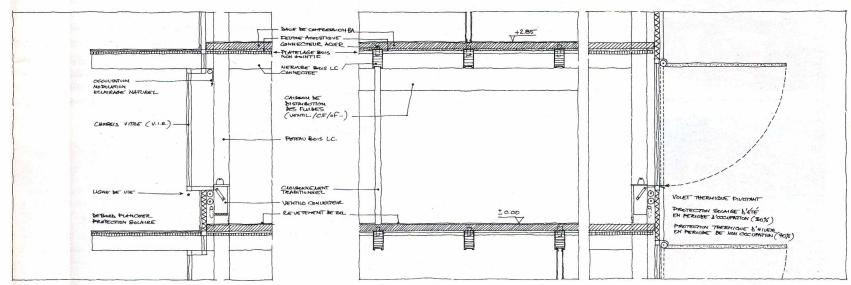
Au stade actuel des études, les industriels ont été mis à contribution mais doivent satisfaire le mot d'ordre des concepteurs - rester raisonnables. Pas question en effet de transformer les facades en « usine à gaz » ; le bon sens restant constant à l'esprit de ces jeunes téméraires. Un bon sens qui, ils l'espèrent, devrait leur permettre de livrer le bâtiment dans les délais et les budgets impartis.

Les mois d'études, de mise au point et d'expérimentations pourraient être récupérés sur le temps du chantier. Et les coûts de l'innovation pourraient encore être pris en charge par quelques partenaires. Affaire à suivre, indubitablement.

### FICHE TECHNIQUE

Maître d'ouvrage Conseil général de la Savoie. Maîtrise d'œuvre : Vincent Rey-Millet (mandataire), Pierre Béout, Louis Piccon, architectes du GIE Nunc, avec Jean Brucy, architecte. Structure: Alain Guilbert, SECOBA; lots techiques: Bruno Georges, ITF; acoustique: Jean-Pierre Odion, Echologos; Économiste: Christian Teypaz; ergonome: Nicole Falcetta, Ergos. Surface: 4 700 m<sup>2</sup> hon. Coût estimatif des travaux : 35,427 MF HT. Montant estimé des lots bis et bois-béton: 4,6 MF HT. Bois en œuvre: 410 m3.

51



Coupes de porincipe : sur façade ; sur plancher mixte bois-béton ; sur façade en variante.

D'ARCHITECTURES N° 96 - OCTOBRE 1999